Département de l'Oise
Arrondissement de Beauvais
Canton de Chaumont en Vexin
Commune de Montagny en Vexin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 060-216004085-20260303-DEL20260303003-DE

SEANCE DU 3 Mars 2026 – DEL 2026-03-03-003

DATE DE CONVOCATION
13/02/2026

DATE D'AFFICHAGE

13/02/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice :13
Présents : 9
Votants :10
Absents : 4
Exclus :

Objet : subventions aux associations

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
le - 9 MAR 2026

et publication ou notification
du

- 9 MAR 2026

Le Maire,

Loïc TAILLEBREST

L'an deux mil vingt-six, le 3 mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Loïc TAILLEBREST, Maire.

Étaient présents : TAILLEBREST Loïc, CATTET Jean-Luc, EPAGNEUL Gaëtan, DEVILLER Franck, VERLEY Clémence, GESSAT Cécile, Aurélie PASCOT, BEAUSSART Gérard, GESLAND Sophie, MICHEL Marie-Christine.
Absents excusés : Cécile GESSAT pouvoir à Clémence VERLEY, Didier Doulut, Aurélie PASCOT, MICHEL Marie-Christine
Formant la majorité des membres en exercice.

Mr Jean-Luc CATTET a été désigné secrétaire.

JUDO CLUB MONTAGNY
Il est proposé l'attribution d'une subvention de 2 100 euros.
Un vote a lieu.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 10
Adopté

ACAM (Association Culturelle et Artistique de Montagny-en-Vexin)
Il est proposé l'attribution d'une subvention de 3 600 euros. Un vote a lieu.
(Mr Taillebrest ne prend pas part au vote)
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 9
Adopté

COMITE DES FETES
Il est proposé l'attribution d'une subvention de 1 000 euros. Un vote a lieu.
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 10
Adopté

BIEN VIVRE ENSEMBLE – Demande 300 € (pas d'action sur Montagny-en-Vexin)
Proposition : 0 €
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 10
Adopté

ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES Jean de la Fontaine
Demandé 500 euros. Il est proposé l'attribution d'une subvention de 250 euros. Un vote a lieu.
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 10
Adopté

Club **Sportif Chaumontois**
Il est proposé l'attribution de 150 euros.
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 10
Adopté

ASSOCIATION MODERN JAZZ DANCE
Pas de dossier complet. Il est proposé 0 €.
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 10
Adopté

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 060-216004085-20260303-DEL20260303003-DE

APE COLLEGES DE CHAUMONT
IL est proposé 440 €.
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 10
Adopté

ASR GYM DELINCOURT
Il est proposé l'attribution d'une subvention de 50 euros. Un vote a lieu.
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 10
Adopté

Le secrétaire de séance

Jean-Luc CATTET

Pour extrait conforme, le 6 mars 2026
Le Maire
Loïc TAILLEBREST



S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : MONTAGNY EN VEXIN
Utilisateur : TAILLEBREST LOIC

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**DEL20260303003**
Objet :	**Subventions aux associations**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-03-03 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	060-216004085-20260303-DEL20260303003-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 060-216004085-20260303-DEL20260303003-DE-1-1_0.xml	text/xml	858 o
Document principal (Délibération) Nom original : DEL20260303003.pdf Nom métier : 99_DE-060-216004085-20260303-DEL20260303003-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	868 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	9 mars 2026 à 11h14min34s	Dépôt initial
En attente de transmission	9 mars 2026 à 11h15min28s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	9 mars 2026 à 11h16min22s	Transmis au MI
Acquittement reçu	9 mars 2026 à 11h16min29s	Reçu par le MI le 2026-03-09